



Mme Le Pen, M. Macron : le choix des journalistes ne vous appartient pas !

On sait désormais que le débat télévisé du 20 avril, qui opposera sur France 2 et TF1 la candidate et le candidat au second tour de l'élection présidentielle, sera animé par les journalistes Léa Salamé, pour la chaîne publique, et Gilles Bouleau, pour la chaîne privée.

Auparavant, on avait appris que le nom d'Anne-Sophie Lapix, présentatrice du 20 heures de France 2, avait été rejeté aussi bien par Marine Le Pen que par Emmanuel Macron.

Jordan Bardella, président du Rassemblement national, a confirmé, sur CNews, estimant que la journaliste n'arrive « pas à dissimuler son hostilité vis-à-vis de Marine Le Pen à chaque fois qu'elle la reçoit ». Selon *Le Monde*, la candidate du RN avait agi de même avec Patrick Cohen, pour une émission sur France 2 pendant la campagne du premier tour.

Quant au président de la République, qui a clairement refusé d'apparaître sur France 2 pendant cette même campagne du premier tour, il jugerait Anne-Sophie Lapix « agressive ».

Le SNJ-CGT revendique l'indépendance des journalistes et des rédactions vis-à-vis des actionnaires de leurs médias, mais également vis-à-vis des pouvoirs politique et économique. Il refuse donc que les femmes et hommes politiques - d'autant plus quand ils briguent la plus haute fonction élective de la République - se permettent de choisir leurs interlocutrices et interlocuteurs journalistes.

Ces choix reviennent aux équipes rédactionnelles et à elles seules. Le SNJ-CGT n'admet pas que les directions de ces chaînes se plient à de telles pressions.

Pour la même raison, le SNJ-CGT dénonce l'attitude de Mme Le Pen, qui, dans un inquiétant éclat de rire, assume devant un parterre de journalistes choisir celles et ceux qu'elle accrédite à son QG de campagne ou à ses conférences de presse. Cette dernière, coutumière de ce type d'exclusion, n'a aucune légitimité pour déterminer qui effectue ou non un travail de journaliste.

Le SNJ-CGT exige par ailleurs le respect et le juste financement des missions de l'audiovisuel public, face à un candidat et une candidate qui annoncent, pour l'un, la suppression de la redevance et, pour l'autre, la privatisation pure et simple.

Enfin, le SNJ-CGT appuie la déclaration confédérale de la CGT du 12 avril, titrée « Pas une voix du

monde du travail pour l'extrême droite ! Le progrès social comme seul objectif » ([lire ici](#)).

La CGT y souligne que « le gouvernement et le président sortant portent une lourde responsabilité sur la perte de sens du débat politique et la banalisation des idées d'extrême droite ». La CGT ajoute que si elle « n'est pas propriétaire des voix de ses syndiqué.es, [...] elle porte une histoire et des valeurs collectives opposées de celles de l'extrême droite ». « Pas une voix du monde du travail pour l'extrême droite, elle doit être combattue partout », conclut la CGT.

Montreuil, le 13 avril 2022.